



**VENDEUIL**  
**BULLETIN MUNICIPAL**  
**n° 7 - 2019 du 10 décembre 2019**

.....

Présidence : M. DA FONSECA André, Maire

Etaient présents : M. MARLIERE Martial, M. DEGRANDE Pascal, M. DRAN Éric, M. DUPLOUY Sylvain, Mme LANGLET Séverine, Mme PELLETIER Marie-Jeanne, Mme ANCELET Véronique, Mme BOCQUET Fabienne, Mme DELOT Maryline, M. BEAUDIER Pierre, Mme DELOT Martine

Absents excusés : M. PARENT Yves, M. LECOMTE Dominique, Mme BOURGAUX Nicole.

\*\*\*\*\*



***La cérémonie des vœux du maire  
aura lieu le  
vendredi 17 janvier 2020 à 19h00,  
salle de la mairie.***

***Chaque Vendeuillois est cordialement invité.***

***Lors de cette cérémonie, les athlètes du village et les jeunes diplômés seront récompensés.***

***Les prix du concours de silure seront distribués.***

***Les nouveaux habitants seront mis à l'honneur.***

***Nouveaux Vendeuillois : Afin de n'oublier personne, nous invitons les nouveaux habitants, qui ne l'auraient pas encore fait, à venir se présenter en mairie.***





# RECENSEMENT

de la population 2020  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**Le recensement de la population Vendeuilloise aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.**

**Mme NERON Muriel et Mme PREVOST Maïlys seront chargées de ce recensement.**

**Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire et nécessaire pour la commune, la participation de l'Etat au budget communal étant basée sur la population. Votre participation est donc essentielle.**

**Merci de bien vouloir réserver un bon accueil aux agents recenseurs.**

## MISSION DE SERVICE CIVIQUE :

**Mme SEPPE Marie ayant terminé sa mission le 30 novembre dernier, un nouveau volontaire a été recruté. Il s'agit de Mme JUELLE Constance qui effectuera sa mission du 10 décembre 2019 au 09 août 2020.**

**TRAVAUX AU CHÂTEAU D'EAU :** Les travaux de remplacement de l'échelle intérieure du château d'eau, permettant l'accès sécurisé au réservoir ont été réalisés par l'entreprise MIELNIK de Levergies. Le montant de ces travaux s'élève à 23.826,00 €.

**COLLEGE DE MOY DE L' AISNE - Séjour en classe de neige et en Italie :** Le collège de Moy de l'Aisne propose aux élèves de 5ème un séjour au ski en janvier 2020 pour un coût estimé à 404 €. 8 élèves domiciliés à Vendeuil participeront à ce séjour.

Un séjour en Italie est également proposé aux latinistes pour un coût estimé à 423 € par participant. 7 élèves de Vendeuil sont concernés.

Le conseil municipal a décidé d'attribuer une participation de 50 € par élève participant à ces séjours.

**TELETHON  
2019**



L'organisation de la journée Téléthon le 07 décembre a permis de reverser 947,55 € à l'AFM. Merci aux participants et donateurs.

**INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES** : Pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 07 février 2020. Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser au secrétariat de mairie.

Si vous avez un doute sur votre inscription, vous pouvez vérifier votre situation sur le site internet [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr) : « vérifier votre inscription ».

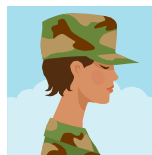


### **RÉOUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE APRÈS TRAVAUX**

*Les travaux d'aménagement du bureau de l'Agence Postale devraient se terminer avant les fêtes.*

*Nous espérons la réouverture de l'agence au public le 06 janvier 2020.*

*Merci de votre compréhension*



**RECENSEMENT MILITAIRE** : Les jeunes gens nés en octobre, novembre ou décembre 2003 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie.



**COLIS DE NOËL** : Le colis offert aux personnes âgées de plus de 70 ans sera distribué par les membres du C.C.A.S. le samedi 21 décembre 2019, le matin à partir de 09h00.

**AVIS AUX PECHEURS** : Il est rappelé aux locataires de ponton que le renouvellement de la location doit se faire impérativement avant le 15 janvier 2020.

Après cette date, les pontons seront considérés comme libres et reloués.

Le renouvellement des pontons et des cartes de pêche se fera à l'Agence Postale Communale du lundi au samedi de 09h00 à 11h30.

Des permanences exceptionnelles auront lieu à la mairie le dimanche 29 décembre 2019 de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30.



## Vous êtes intéressé par l'animation?

La communauté de communes du val de l'Oise organise une session de formation de base BAFA, durant les vacances de Pâques 2020.

Le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés colo/centres de vacances et centres de loisirs).

Tarif pour les stagiaires: 100 €, la communauté de communes du val de l'Oise prend en charge le coût résiduel de la formation.

Conditions pour bénéficier du financement de la CCVO:

- résider sur le territoire de la communauté de communes du val de l'Oise
- avoir entre de 17 et 25 ans
- assister à la réunion de présentation du 20 décembre 2019, à 18h30, au siège de la communauté de communes (route d'Itancourt) à Mézières sur Oise.

Les places sont limitées, une commission sélectionnera les stagiaires retenus. Un dossier de candidature vous sera remis lors de la réunion du 20 décembre.

Renseignements: Communauté de communes du val de l'Oise (tél 03 23 66 73 17)

©M. Ne pas jeter sur la voie publique



*Monsieur le Maire,  
l'ensemble du Conseil Municipal  
et le personnel communal  
vous souhaitent  
de bonnes fêtes de fin d'année*

